

Edito

Décidément ce gouvernement ne nous aura rien épargné. Dans la catégorie des « mesures à la con », c'est à Luc Chatel, ministre de l'Education Nationale que l'on doit la dernière trouvaille. Celui-ci ne propose pas moins que de faire passer des tests aux écoliers de grande section de maternelle. Oui, il s'agit bien d'évaluer les élèves de 5 ans ! A l'issue d'une batterie de tests basés sur la motricité, le langage, la reconnaissance des sons et syllabes ou le comportement, les tout-petits seront étiquetés : « RAS » (rien à signaler), « à risque » ou « à haut risque ». De quel risque s'agit-il ? D'être face à de futurs délinquants ? C'est en tout cas ce que sous-entend le ministère. Du côté des profs, des syndicats et des parents d'élèves, on s'élève d'une même voix, on crie au scandale. Il faudra sans doute beaucoup plus pour faire reculer un Gouvernement qui n'est pas à quelques mécontents près.

Eviction de MM. Deguines et Pidou : vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Quand on vous dit qu'il faut venir au conseil municipal assister aux débats ! Que généralement ça vaut le déplacement, que Natacha Bouchart fait régulièrement preuve d'une absence de démocratie flagrante... Eh bien ce mercredi, ceux qui nous ont écoutés ne l'ont pas regretté. Les masques sont tombés, les vrais visages sont apparus et force est de constater que la démocratie n'était pas de la partie. C'est clair : l'union sacrée a du plomb ans l'aile. Les 17 000 électeurs qui avaient voté pour une soi-disant liste d'union, et dont Natacha Bouchart se revendique régulièrement, doivent sacrément avoir l'impression de s'être fait... entourloupés. L'explosion a eu lieu en direct à l'occasion du dernier conseil municipal.

La délibération Communication du Maire n°4, visant à changer la représentation de la ville de Calais à l'agglomération donnait à Jacky Hénin une première occasion d'intervenir pour noter l'absence de caractère d'urgence qui doit justifier les délibérations sur table (retrouvez l'intervention inté-

grale sur <http://leruse.fr>). Jean-Marc Ben ne disait pas autre chose : « Les délibérations sont encore données dans l'urgence et tendent à confirmer une hégémonie rampante. Les raisons de vos limogeages sont obscures pour nous. Il s'agit d'un règlement de compte entre vous et les intéressés. Ça ressemble à un coup d'état déguisé. Même sous l'ancien régime communiste nos divergences ne l'ont jamais amené à nous limoger et l'opposition était réellement représentée. » Alain Mascaret et Charles François demandaient eux aussi le retrait de la délibération.

Antoine Deguines, principal concerné, déclarait quant à lui : « Je ne pense pas que les petits calculs de M. Blet aient un caractère d'urgence. Je le prends comme une sanction à mon égard. Je vous demande donc de retirer cette délibération, discriminatoire et préjudiciable à mon égard. Vous dites que c'est M. Blet qui vous le demande mais c'est votre responsabilité. » Pour Marcel Pidou, « M. Blet parle

au nom du MSDC sans avoir consulté le groupe. J'aurais aimé qu'il prenne ses responsabilités. Ce que vous allez voter, c'est une preuve d'autorité de M. Blet. »

Natacha Bouchart ne l'entendait pas de cette oreille : « Je suis en droit de présenter ces délibérations. Si elles sont considérées comme illégales, elles repasseront en conseil dans les règles de l'art. (sic) Les délibérations d'urgence ont toujours été déposées sur table. »

« Il n'y a rien d'urgent » clamaient Jean-Marc Ben alors que Patrick Allemand réclamait un vote à bulletin secret sur cette délibération et demandait à ce que ce soit inscrit au procès verbal. Natacha Bouchart le coupait alors par un « Vous n'avez pas à interrompre. »

Aucun vote n'étant requis on passait donc à la délibération « communication 6 » qui visait à désigner les nouveaux représentants de la ville en lieu et place de MM. Pidou et Deguines. Natacha Bouchart se justifiait une nouvelle fois : « Si

certaines veulent contester seulement pour des questions de délais, nous serons à même de représenter les délibérations lors du prochain conseil. La jurisprudence montre que si la rivalité entre un maire et un adjoint se traduit par des dissensions voire par des prises de position contradictoires, le retrait des délégations est régulier. Je rappelle également qu'au nom du groupe de gauche, M. Blet a demandé le changement de 2 délégués sur 26. Il a semblé normal au groupe majoritaire d'accepter cette demande. A l'heure où les enjeux économiques sont d'une importance capitale, nous ne pourrions pas laisser l'agglomération dans des guéguerres. Je ne suis pas un juge, je suis un arbitre. »

Après une suspension de séance réclamée par l'opposition, Jacky Hénin reprenait la parole : « Je suis en train de me demander : quelle image va-t-on donner de nous à l'extérieur ? Le simple fait de vouloir remettre en cause la démocratie, c'est très grave. Aujourd'hui c'est MM. Deguines

Suite P2

Le chiffre

750 000 : c'est en euros le coût de la navette fluviale que le SITAC a décidé de commander et qui est censée « réduire les flux de véhicules automobiles aux abords du centre administratif, quai de la Gendarmerie, » selon Natacha Bouchart. En tout ca, il va en falloir des touristes pour amortir ce coût !

Le dessin



En bref... En bref... En bref...

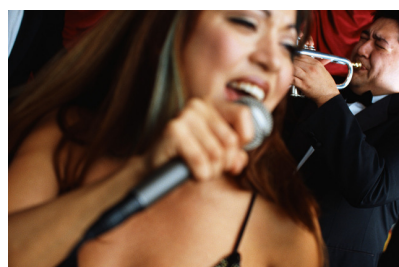
Ecrêtement

Souvenez-vous dans le n°143 du Rusé, nous revenions sur l'écrêtement qui va permettre à Natacha Bouchart de reverser les sommes perçues au-delà du plafond de 8 272 € à des élus de son choix. Certains ont peut-être pensé que nous exagérions, que ce n'était pas vrai, que... Lors du conseil municipal de ce mercredi, une délibération a été votée pour désigner les élus à qui l'écrêtement en question allait profiter. Il s'agit de Philippe Mignonnet (10,85%), Emmanuel Agius (34,90%), Muriel Wulverick (45,75%) et Jacqueline Dewet, la belle-

mère de Tit Claude (08,50%). Voilà qui va leur permettre d'arrondir les fins de mois...

Soirée Karaoké

On vous rappelle qu'une soirée Karaoké a lieu à l'Atelier ce vendredi 28 octobre. Alors si vous n'êtes pas encore inscrit, ne tardez plus et appelez le 03 21 36 39 79.



On le note



Les cartes pétition pour sauver SeaFrance, à l'initiative du Député Européen, sont encore disponibles à la permanence des élus, 196 Bd de l'Egalité 62100 Calais. Déjà 5500 signataires. Nous appelons tous ceux qui entendent défendre SeaFrance et les emplois qui y sont attachés, qui veulent défendre le Calaisis, à participer en signant et en faisant signer autour d'eux cette pétition qui est adressée au Président de la République. Allez, on bouge pour la bonne cause.

Le saviez-vous ?

Le nouveau blog du Rusé est en ligne depuis le milieu de la semaine, n'hésitez à aller y faire un tour régulièrement : vous y trouverez des « infos en plus », mais également des vidéos, les interventions de Jacky Hénin en intégralité ou encore des articles parus ici ou là dans la presse. Faites-le savoir.



Suite de la P1

et Pidou, demain ce sera à qui le tour ? D'un maire qui sera mis à l'écart ? Et vous voulez que d'autres maires nous rejoignent ? Je trouve cette attitude abjecte. Si Jacky Hénin, maire, avait fait 1/100^e, mais qu'aurions-nous entendu ? Vous nous obligez à aller au tribunal : nous irons. Est-ce que ces élus ont remis en cause le budget, le fonctionnement de l'agglomération ? Ont-ils fait des déclarations négatives pour l'agglomération ? Non. En revanche 35 élus ont voté contre une délibération (visant à recruter un chargé de communication pour remplacer un agent dont le contrat n'a pas été renouvelé NDLR). Allez au bout de votre logique et limogez-les tous. »

Réponse de Natacha Bouchart : « Quand nous sommes arrivés, nous avons distribué aux maires, de vraies responsabilités qu'ils assument. Vous connaissez la discipline d'un groupe : vous êtes d'accord ou vous sortez. On sait très bien que vous agissiez de manière autoritaire. » (re-sic !)

Antoine Deguines reprenait la parole pour interpeller ses anciens collègues : « je vous demande d'avoir en votre âme et

conscience. M. Blet fait sans cesse référence aux plus de 17 000 Calaisiens qui ont voté pour la liste, or en ce qui le concerne ils sont devenus 346. Je n'ai pas été engagé dans la liste pour embaucher un chargé de com' après en avoir licencié un autre dans des conditions discutables. Ni à valider un projet d'école d'art pour 9 millions d'euros. Le groupe de gauche dont Mme Bouchart parlait tout à l'heure n'existe plus depuis longtemps. Je vous demande, Mme Bouchart, de considérer que maintenir cette délibération vous entraîne sur les pas de M. Blet qui est un personnage non respectueux des règles de démocratie. »

Patrick Allemand demandait alors à entendre le président de l'agglomération sur les raisons qui motivent ces évènements. Malheureusement il n'a pas dû comprendre la question car il a fait un mini-bilan des actions de l'agglomération sans évoquer à aucun moment MM. Deguines et Pidou. Sans doute aurait-il préféré qu'on le laisse somnoler tranquillement. Un discours qui confortait l'opposition dans sa conviction de voter contre la délibération. Au final on compte donc 17 contre, 29 pour.

OPHLM : volontaire ou un peu forcée ?

L'une des délibérations du conseil municipal de ce mercredi 19 octobre (l'une des délibérations illégales qui seront attaquées devant le tribunal administratif), prévoyait le remplacement de Mme Courmont comme représentante de la ville de Calais dans le conseil d'administration de l'OPHLM et donc forcément la fin de son mandat de présidente.

Si nous reviendrons sur le fond de ce dossier, il nous apparaît pour le moins intéressant de regarder la forme. Ainsi, des « trémolos dans la voix », Mme Bouchart et M. Leroy nous ont expliqué que des raisons de santé motivaient la décision de la bientôt ex-présidente de l'office. L'intéressée étant absente du conseil, l'opposition s'est efforcée de démontrer que la ficelle était un peu grosse et que dans le cas d'espèce, l'adjointe au maire Modem, servait de fusible, un rapport particulièrement accablant de l'organisme de surveillance

des offices étant attendu.

La voix du Nord de ce samedi 22 octobre, en donnant la parole (une page) à la toujours adjointe aux affaires sociales de la ville, conforte tout ce que *Le Rusé* a pu écrire. Morceaux choisis :

« Je ne supporte plus la pression. On parle de problèmes de santé, mais ces problèmes ne sont aujourd'hui que la conséquence de la situation que je vis. Et puis on m'a fait comprendre que si je ne démissionnais pas, on me retirerait ma délégation au conseil municipal. Or je n'ai pas peur de dire que j'ai besoin des 1 900 euros (ce que touche un adjoint) d'indemnités puisque je suis au chômage »

« M. Haulot (ex-directeur) j'ai fait le choix de l'embaucher après qu'il ait eu deux entretiens avec Mme Bouchart. »

« Dans le cadre du dysfonctionnement de la commission des attributions, une amende de 15 à 16 000 euros devait

nous être infligée en raison d'irrégularités. J'ai donc demandé à son responsable, Jean-Pierre Bonvarlet, de démissionner. Ça n'a pas plu à Mme Bouchart. »

« Ce qui est sûr c'est qu'on m'a reproché d'avoir dit que j'étais une centriste de gauche... surtout Philippe Blet m'en a voulu terriblement d'avoir réalisé un meilleur score que lui aux cantonales. »

« Ça fait deux ans que Gérard Clais pleure pour rentrer à l'OPH. Et puis j'en veux au modem et à son président Jean-Marc Leroy. Il voulait un poste de vice-président à la communauté d'agglomération et il m'a sacrifiée. »

D'ici à ce qu'on nous avance que Mme Courmont a des problèmes psychologiques pour justifier la démission pour raison de santé, il n'y a plus loin.

Nous y reviendrons dans le prochain Rusé.

Mme le Maire menace « Le Rusé » !

Interrogée sur le nom de l'heureux bénéficiaire d'un poste de vacataire à la mairie (300 euros brut la vacation), en l'occurrence M. Demassieux, lors du dernier conseil municipal, Mme le Maire, comprenant mais un peu tard les dégâts que cette révélation allait entraîner, s'enflamma contre *Le Rusé*. Selon l'adage bien connu, la meilleure défense étant l'attaque, elle déclara que cette annonce allait permettre à M. Hénin « de remplir une nouvelle page du Rusé » tout en lui précisant de faire attention de ne pas aller trop loin dans les attaques personnelles (??). Pour l'instant, dit-elle, « on ne porte pas plainte mais on accumule les éléments. »

Tout d'abord, merci Mme le Maire, votre lecture assidue du Rusé démontre, s'il en était besoin, tout l'intérêt que vous portez à cet hebdomadaire de plus en plus connu des Calaisiens. Ensuite, sachez que vos menaces ne nous détourneront pas de nos objectifs, à savoir informer les Calaisiens, contribuables, qui ont bien le droit de savoir à quoi est utilisé leur argent.

Enfin, si vous accumulez des éléments, ce qui, vous en conviendrez, est facile, l'ensemble des numéros du Rusé étant disponibles à tous, sachez que nous aussi nous accumulons beaucoup de preuves concernant certaines de vos pratiques, comme la double embauche de M. Demassieux suite à son départ en retraite !

Quant à votre intention d'aller en justice, comme l'a bien exprimé Jacky Hénin : « vous parlez beaucoup, mais agissez peu ». Chiche si on y allait vraiment en justice ?

Agglo : grèves à tout va

Tout va bien à la communauté d'agglomération. Au service assainissement, on débraye une heure chaque jour depuis une semaine pour protester contre l'absence de dialogue social et des conditions de travail dégradées depuis qu'un aérateur est tombé en panne provoquant des odeurs insupportables pour les agents, mais également pour les riverains que l'on n'a pas entendu jusqu'à présent.

Tout va bien également à l'école d'art où les professeurs ainsi que le personnel administratif se sont mis en grève mercredi dernier (le 19 octobre). Un mouvement que l'on n'avait pas vu depuis 1990. Raison de leur courroux ? Un

manque flagrant de communication avec le directeur, David Barbage, et surtout une absence de projet pédagogique. En fait « depuis le changement de directeur, il y a deux ans, nous attendions de voir un projet pédagogique sortir de terre. D'autant qu'il y en avait un dans les cartons qu'on aurait pu retravailler, ça faisait gagner du temps à tout le monde. Mais non, on fait table rase, et depuis on perd des réinscriptions - entre 50 et 100 depuis l'an dernier. » (Nord Littoral 15 octobre 2011)

Le nouveau directeur serait-il incapable de rédiger le projet pédagogique en question ? C'est en tout cas ce que pense

Antoine Deguines : « Cela fait deux ans que la commission culture attend du directeur qu'il rédige un projet d'établissement, ce qu'il est dans l'incapacité de faire. » Dommage car le directeur en question a été embauché grâce à ses relations avec Philippe Blet. Ce n'était pas du copinage, c'était sur ses compétences. La preuve !

Du coup, Philippe Blet a trouvé la parade : c'est un cabinet extérieur qui va monter le projet. Un cabinet qu'il faudra payer bien entendu. Payer un cabinet pour faire le boulot pour lequel le directeur est déjà rémunéré... Cherchez l'erreur !

Poil à gratter

Appelez-le Yasser

A certains élus, et notamment M. Hamy, qui lui reprochaient de ne pas les avoir informés du projet « Spyland », M. Blet a rétorqué ceci par voix de presse cette semaine : « Sur certains dossiers, comme par exemple celui de Spyland, c'est nécessaire de cultiver le secret. C'est un dossier tellement important que la notion de secret est essentielle. Quand ils ont négocié leurs accord de paix, Arafat et Rabin l'ont fait en secret, sans personne pour parasiter leur négociation ! » (*La Voix du Nord* du 19 octobre). On savait que Philippe Blet n'avait pas peur du ridicule, mais là... Aller jusqu'à comparer l'hypothétique projet Spyland aux accord de paix au Proche-Orient, il n'y a que lui pour oser une telle formule. Mais comme dirait Audiard, « les cons ils osent tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît ».

Bouuuuuu !

Dans un « *Echos et chuchotements* » de ce dimanche (non signé car au Nord Littoral il n'y a que de grands courageux...), consacré à la réaction de la prise de position de l'opposition « au nom de la démocratie bafouée » on pouvait lire sous le titre « *Exercice de style* » : « C'est vrai qu'avant mars 2008, la ville était le paradis de la démocratie façon communiste. On avait tout à fait le droit de penser rigoureusement le contraire de la ligne de conduite officielle. Mais il fallait juste pas le dire. » Tiens, pourtant à

l'époque jamais un élu n'a été limogé. Bien sûr, c'est parce qu'Hénin les bâillonnait pour les empêcher de parler. Ou les menaçait du goulag. Pourtant Jean-Marc Ben est même allé jusqu'à dire que « Même sous l'ancien régime communiste nos divergences ne l'ont jamais amené à nous limoger et l'opposition était réellement représentée. » Quant à Marcel Pidou, il déclarait : « Il reprochait à l'ancienne municipalité d'être autoritaire et de prendre les décisions seule. Depuis un an, il fait bien pire. » Marrant comme au Nord Littoral ils essaient toujours de faire passer Jacky Hénin pour le méchant coco. Il leur fait peur ou quoi ? Bouuuuuuu !

SMS

Ça a textoté sec lors du conseil de mercredi. Pendant les débats on ainsi a vu Gérard Grenat, Philippe Blet (des habitués), mais aussi Muriel Wulverick, Jean-Marc Leroy, Maité Friscourt ou Thérèse-Marie Petit faire joujou avec leur portable. C'est vrai que comme on se demande pourquoi ils sont là, au moins ça les occupe. Même Natacha Bouchart tripotait fébrilement son téléphone au moment de l'élection des nouveaux représentants de la ville. Manifestement Tit Claude, passé du côté du public (car n'étant plus dir' cab', il n'a plus le droit d'être dans l'enceinte du côté des élus) lui envoyait des petits messages... C'est vrai que sans Gepetto, la marionnette n'est plus rien...